

Sistemi Calore

Consignes d'utilisation du logiciel 720097 OMS CALEFFI

Conditions minimale requises du système

1. Système d'exploitation : Windows® 10, Windows® 11 ;
2. **Ordinateur** : portable avec processeur compatible INTEL Pentium ou supérieur ;
3. **Mémoire**: au moins 512 Mb de mémoire RAM ;
4. Espace sur disque dur : 400 Mb d'espace libre
5. Installation de « .NET 6.0 et Net Framework 4.8 » ou versions supérieures de Microsoft® ;
6. **Connexions** : 1 port USB.
7. Pour assurer le fonctionnement du logiciel, surtout pour la première installation des packs .NET 6.0 et Net Framework 4.8 ou supérieurs, l'ordinateur portable doit disposer d'une connexion Internet afin de pouvoir télécharger l'environnement d'exécution .NET 6.0 de la plate-forme technologique complétant WINDOWS®. Une connexion Internet est également nécessaire pour profiter des éventuelles mises à jour du logiciel 720097 OMS CALEFFI.

Téléchargement du logiciel 720097 OMS CALEFFI

Demandez le lien de téléchargement du logiciel en remplissant et en communiquant le modèle H0013047 à l'adresse e-mail 720097.sistemi.calore@caleffi.com.

Spécifications du dispositif USB/radio

1. Alimentation : 5,0 Vac (via connecteur USB) ;
2. Bande de fonctionnement : 868,0–868,6 MHz
3. Puissance RF : max 25 mW e.r.p.
4. Espacement des canaux : 100 kHz
5. Indice de protection : IP 31
6. Plage de température de service : 0–40 °C
7. Dimensions : A 69 mm
L 25 mm
P 11 mm


Compatibilité logiciel 720097 OMS CALEFFI avec répartiteurs

Le logiciel 720097 OMS CALEFFI est compatible uniquement avec les répartiteurs 720020 - 720025 et Pulse 720030 et toute la série 7200 avec le micrologiciel L157.C et L157.D (visible à l'écran) ou les dispositifs dont le numéro de série commence uniquement par « 4 ».



Fonctionnement du logiciel 720097 OMS CALEFFI

ATTENTION ! Pour modifier le paramètre OMS, activer manuellement le répartiteur en appuyant sur le bouton frontal. L'opérateur doit pouvoir accéder au dispositif.

- Introduire le dispositif USB/radio dans le port USB de l'ordinateur portable ;
- lancer le logiciel en cliquant sur l'icône présente sur le bureau de l'ordinateur : 
- choisir la langue (IT, EN, FR) ;
- régler le bon port USB (exemple COM3) ;
- taper le numéro de série de huit chiffres du dispositif série 7200 sur lequel modifier les paramètres et les réglages nécessaires ;
- définir le modèle de l'article sur lequel modifier les paramètres (720020 / 720025 / 720030) ;
- pour valider le cryptage OMS, cocher la case AES et définir les paramètres choisis pour la clé de cryptage OMS (16 caractères alphanumériques) ;
- régler la plage horaire choisie pour le fonctionnement en mode OMS (toute la journée si la case est cochée ou choisir une plage horaire) ;
- choisir la fréquence d'envoi des données à la gateway ou au contrôleur (il est conseillé de toujours laisser la valeur à 15 minutes) ;
- appuyer sur la touche « MODIFIER CONFIGURATION OMS » ;
- suivre les indications qui s'affichent ;
- répéter les opérations en fonction des nécessités ou des paramètres OMS choisis.

REMARQUES :

pour configurer le dispositif en mode bidirectionnel :

- n'introduire aucune clé (champ blanc et aucun flag sur la case AES)
- laisser les horaires et la fréquence sur les valeurs par défaut, comme indiqué ci-dessous :

Heure début :	22:00
Heure fin :	06:00
Fréquence d'envoi (minutes) :	15



Cliquer sur cette touche pour accéder aux consignes permettant d'utiliser le logiciel 720097 OMS CALEFFI.

Copyright © Caleffi S.p.A.

INFORMATIONS LÉGALES :

Le contenu de ce document ne peut être reproduit entièrement ou partiellement, transféré, distribué, traduit ou mémorisé sans l'autorisation écrite de Caleffi S.p.a.

Caleffi S.p.a. est une entreprise qui innove en permanence, par conséquent elle se réserve le droit de modifier et d'améliorer sans préavis les produits décrits dans le présent manuel, y compris du point de vue du design et des caractéristiques techniques.

En aucun cas, Caleffi S.p.a. ne peut être tenue pour responsable des déficits économiques, des pertes de données ou de toute autre dommage spécifique, incident, subséquent ou indirect, pour quelque motif que ce soit.

Les conditions de garantie des produits sont définies dans les contrats de vente. Les indications pour la mise à rebut figurent dans la documentation du produit.